

Dans le cadre de la loi du 1er avril 2007 sur les offres publiques d'achat, le Conseil d'administration a reçu la notification suivante en date du 30 août 2017 de la part de KORYS S.A.

Etablissements Fr. Colruyt S.A.  
Att. Conseil d'Administration  
Edingensesteenweg 196  
1500 HALLE

Halle, le 28 août 2017

Concerne: *Communication d'un accord d'action de concert en vertu de l'art. 74 de la Loi du 1<sup>er</sup> avril 2007- Actualisation.*

Messieurs,

En application de l'article 74 § 7 de la Loi du 1er avril 2007 relative aux offres publiques d'acquisition (la "Loi"), nous vous avons communiqué le 18/02/2008 qu'au 1er septembre 2007, plusieurs parties agissant de concert détenaient conjointement plus de 30 % des titres avec droit de vote émis par la S.A. Etablissements Fr. Colruyt (la "Société").

Veillez trouver ci-après une actualisation au 28/08/2017 des différentes participations conformément à l'article 74 § 8 de la loi précitée.

La présente notification vous est envoyée au nom et pour compte de toutes les parties agissant de concert.

Les parties concernées par l'action de concert et leur participation respective sont les suivantes:

Korys S.A.	68.728.746
Sofina S.A.	7.780.000
Etablissements Fr. Colruyt S.A.	5.123.642
Korys Business Services I S.A. (auparavant Anima)	1.000
Korys Business Services II S.A. (auparavant Farik)	1.000
Korys Business Services III S.A. (auparavant Herbeco)	1.000
La fondation de droit suisse Stiftung Pro Creatura	149.605
Impact S.A.	70.000
Des personnes physiques (qui détiennent directement ou indirectement moins de 3% des titres avec droit de vote de la société)	9.097.954

La S.A. Etablissements Fr. Colruyt est réputée agir de concert en application de l'article 3 §2 de la Loi.

Le nombre d'actions concernées par l'action de concert s'élève donc à 90.952.947, soit 60,66 % des actions émises de la Société au 28 août 2017 (149.935.894).

Chaîne des entreprises contrôlées :

- La S.A. Etablissements Fr. Colruyt est contrôlée par la S.A. Korys qui à son tour est contrôlée par Stichting Administratiekantoor Cozin.
- Korys S.A. est contrôlée par Stichting Administratiekantoor Cozin.
- La fondation de droit suisse Stiftung Pro Creatura et Impact S.A. sont contrôlées par des personnes physiques (qui détiennent directement ou indirectement moins de 3 % des titres avec droit de vote de la Société).
- Le 4 mai 2017 Rebelco S.A. a été absorbée par Sofina S.A.

Toutes les informations mentionnées dans cette lettre concernent la situation au 28 août 2017.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de notre considération distinguée.

Les parties à l'accord d'action de concert:

la S.A. KORYS, également au nom des parties à l'action de concert

Jef Colruyt,  
Président du Conseil d'Administration